



Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique
277, rue Saint Jacques - 75240 PARIS Cedex 05
Tel : 01 44 41 48 55 - Site UGSEL : www.ugsel.org



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

ASPECTS PRATIQUES et LOGISTIQUES

CONTACT ORGANISATEUR

Comité Ugsel Loire Atlantique – Centre Ozanam - 15 rue Leglas Maurice - BP 44104 - 44041 NANTES CEDEX 1 –
☎ 02.51.81.64.13 mail : ugsel@ec44.fr

Référent local : **Nicolas MARZIN** – directeur départemental UGSEL 44 – 06.47.66.69.23 – nmarzin@ec44.fr

ACCUEIL

Mercredi 10 mai 2023 de 13h00 à 14h30 au col/lyc Notre Dame de toutes Aides – 12 rue des Epinettes - 44300 NANTES

PASSAGE OBLIGATOIRE à l'accueil pour la vérification des engagements, le contrôle administratif et l'accueil sportif (présentation des licences encadrants - voir partie technique et sportive)

PARKING

Pour les véhicules légers et minibus : Parking de la salle de l'ASTA – 9 rue des Epinettes

Toutes les équipes doivent être autonomes dans leur déplacement, entre les différents sites d'hébergement, de compétition et de restauration. L'organisateur ne prévoit pas de navette.

HEBERGEMENT

L'hébergement est à réserver par vos soins auprès des hôtels ou autres.

L'équipe EPS de ND Toutes Aides a démarché pour vous et obtenu des tarifs préférentiels sur les hôtels suivants :

- **Sure Hotel Nantes Beaujoire**, 27 Rue du Chemin Rouge, 44300 Nantes

79 euros la chambre individuelle/nuit, petit déjeuner compris

87 euros la chambre double/nuit, petit déjeuner compris

Avec le code promotionnel : MINBA2023

Possibilité d'héberger l'ensemble des équipes du tournoi car il y a 200 chambres de disponibles dans cet hôtel.

Une liste complémentaire est disponible sur le site de l'UGSEL Nationale.

RESTAURATION

La restauration se fera au self de l'établissement, le soir. Le midi, une formule pique-nique vous sera proposée sur les sites de compétition.

Commande à adresser à l'UGSEL Loire Atlantique en utilisant le questionnaire de participation à retourner par mail **pour le mercredi 26 avril 2023 et par voie postale pour votre règlement.**

Attention l'organisation se réserve le droit d'annuler l'engagement si vous ne respectez pas les dates données.

FORFAIT RESTAURATION :

- **Mercredi soir, jeudi midi, jeudi soir et panier repas pour le vendredi midi : 32.00 €**

Tout repas commandé sera dû. En cas de désistement, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Chaque joueur doit être en possession d'une gourde car aucune bouteille plastique ne sera remise pour les formules pique-nique du midi.

DROITS D'ENGAGEMENT

12,00 € par participant (**Joueurs et Arbitres**)



SERVICE MEDICAL

Chaque établissement doit se munir d'une trousse de secours pour les premiers soins.

QUESTIONNAIRE

A retourner à l'UGSEL LOIRE ATLANTIQUE par mail au plus tard pour le 26 avril 2023 et par voie postale avec le règlement. Merci de joindre un chèque du montant total (droits d'engagement et restauration) à l'ordre de « UGSEL LOIRE ATLANTIQUE ».

Vous avez aussi la possibilité de régler par virement sur le compte : FR76 3000 3014 1000 0372 7217 282

UGSEL LOIRE ATLANTIQUE, 15 rue Leglas Maurice – BP 44104 – 44041 NANTES cedex 1

Courriel : ugsel@ec44.fr

PRIMES KILOMETRIQUES

La prime kilométrique versée en 2022 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet A/R ; référence Dicoroute).

NOTE IMPORTANTE

L'accès aux aires de pratiques se fait avec des chaussures propres et adaptées.

TEMPS PASTORAL

Un temps fort sera partagé le mercredi après-midi lors de la cérémonie d'ouverture.

CADEAU / SOUVENIR

Chaque participant se verra remettre un cadeau souvenir.

RAVITAILLEMENT

Chaque joueur doit avoir sa gourde personnelle pour s'hydrater pendant le tournoi

TEMPS DE CONVIVIALITE

Apéro des régions : chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le jeudi 11 mai en soirée

PHOTOS**Des photos seront prises lors de la compétition**

Les participants, ou leur représentant légal autorisent expressément les organisateurs et l'UGSEL à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

ASPECTS REGLEMENTAIRES & SPORTIFS

Pour toute question technique et sportive, contacter Patricia PETIT, Responsable Technique des Compétitions : p-petit@ugsel.org

ACCUEIL SPORTIF ET LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.

Les licences élèves et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire.

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

REGLEMENTS

Se référer aux Règlements Généraux et Spécifiques 2022-2023 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org

Points importants :

- Chaque joueur doit apporter un maillot numéroté à la couleur de son établissement
- 2 jeux de maillots de couleurs différentes

REPRESENTANTS DU BUREAU NATIONAL

Stéphane DANJOU

REPRESENTANT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'ANIMATION SPORTIVE

REPRESENTANTS DES SERVICES NATIONAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE

Didier CATTART, Patricia PETIT

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page 10)

RESPONSABILITE / COMPORTEMENTS

Les accompagnateurs (professeur d'EPS, parents ou autres encadrants) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes durant toute la durée du championnat et tout dégât que ces dernières pourraient causer durant leur séjour.

VOL / DEGRADATIONS

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller, ou les faire surveiller.

Il est important de ne rien laisser apparent dans les véhicules.

ORGANISATION DE LA COMPETITION

- Direction de Réunion :
- Responsable Technique et Directeur de la compétition :
- Adjoint au Secrétaire Général en charge de l'Animation Sportive :
- Représentante de la Commission Nationale de l'Animation Sportive :
- Responsables du Comité d'Organisation : Nicolas MARZIN
- Secrétariat : Patricia PETIT - Christine DEMELLIER

LA COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES

Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux

TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue sportive spécifique à l'activité est obligatoire.

Le port du maillot d'établissement est obligatoire. En cas d'absence de maillot d'établissement, un maillot neutre sera toléré.

Cf article 10 des RG.

Les athlètes d'une même équipe doivent obligatoirement avoir un maillot identique.

TENUE DES ATHLETES

Pendant la participation aux épreuves et la remise des médailles, les « MAQUILLAGES et GRIMAGES » ne seront pas tolérés.

BALLONS

Chaque équipe prévoit ses ballons pour l'échauffement

CERCLE DU RESPECT

Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel.

Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matches.

ARBITRAGE

Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national doit présenter un JO.

Pour toutes les équipes, un chèque **de caution de 300 euros devra être remis au délégué sportif** avant le début du tournoi. Le non-dépôt de cette caution entraîne automatiquement match perdu pour l'équipe concernée jusqu'à la mise en conformité.

En championnat promotionnel, l'arbitre fait partie de l'effectif maximum de l'équipe, il peut être joueur de l'équipe s'il appartient au même établissement (6 joueurs dont un arbitre ou 5 joueurs + 1 arbitre).

En championnat élite, l'arbitre se consacre uniquement à sa fonction d'arbitre. Il vient en plus de l'effectif maximum de l'équipe (10 joueurs + 1 arbitre).





Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org





PROGRAMME GENERAL

Mercredi 10 mai 2023	
De 13h00 à 14h30	Accueil des équipes Vérification des licences
14h30 – 15h30	Cérémonie d'ouverture et tirage au sort des matchs
16h30	Début des matchs Elite et Promo
19h15	Repas au self de l'établissement
Jeudi 11 mai 2023	
¾ d'heure avant le début des matchs	Accueil au gymnase
8h00 8h30	Matchs Elite Matchs Promo
Pause déjeuner	Paniers repas dans les salles
13h00	Matchs Elite et Promo
19h00	Temps de convivialité – Apéro des régions
19h30	Restauration au self de l'établissement
20h30	Animation « ALL STAR Game »
Vendredi 12 mai 2023	
7h30	Ouverture du gymnase
8h00 – 13h00	Matchs
13h30	Remise des récompenses et clôture du championnat
A partir de 12h00	Distribution des paniers repas



UGSEL
Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

